

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

19 NOVEMBRE 2025

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituelle des séances, le mercredi 19 novembre 2025. Sont présents : Messieurs et Madame les conseillers : Claude Boivin, Marco Lavoie, Ritchy Godin, Andréanne Lavoie, Sébastien Simard et James Dufour sous la présidence de son honneur la Mairesse, madame Jo-Annie Boulianne.

CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Jo-Annie Boulianne constate le quorum et déclare la séance ordinaire ouverte à 19h00.

2. MOT DE MADAME LA MAIRESSE

Madame la Mairesse, Jo-Annie Boulianne adresse un mot de bienvenue aux gens du public.

2025-11-01

3. ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet d'ordre du jour tel que rédigé.

1. Constatation du quorum;
2. Mot de Madame la Mairesse ;
3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour ;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre 2025;
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1er octobre 2025
6. Approbation des comptes à payer (243 611,81\$) ;
7. Procuration bancaire à modifier ;
8. Nomination de la personne responsable de l'accès à l'information ;
9. Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2026 ;
10. Nomination des maires suppléants de novembre 2025 à octobre 2029 ;
11. Nomination des conseillers qui siègent sur le comité consultatif d'urbanisme;
12. Nomination des conseillers responsables de divers comités – Siège no 1 _ Monsieur Claude Boivin;
13. Nomination des conseillers responsables de divers comités – Siège no 2 – Monsieur Marco Lavoie;
14. Nomination des conseillers responsables de divers comités – Siège no 3 – Monsieur Ritchy Godin ;
15. Nomination des conseillers responsables de divers comités – Siège no 4 – Madame Andréanne Lavoie ;

16. Nomination des conseillers responsables de divers comités – Siège no 5 – Monsieur Sébastien Simard;
17. Nomination des conseillers responsables de divers comités – Siège no 6 – Monsieur James Dufour ;
18. Renouvellement de l'adhésion à la FQM pour l'année 2026 (1 573,58 \$ avant taxes);
19. Autorisation de paiement de la facture no 22018 de la FQM assurance pour le contrat d'assurance de l'année 2026 au montant de 72 245,20 \$;
20. Renouvellement police accident de la FQM pour l'année 2026 (436 \$ incluant les taxes);
21. Renouvellement du bail d'occupation du domaine hydrique – Paiement de la facture no 2025-10-01 de la Direction des ressources financières du ministère des Finances du Québec au montant de 89, 68 \$ incluant les taxes ;
22. Recommandation de paiement de la facture no 2026-77 de Québec Quai – pour l'enlèvement des bouées au lac Nairne au montant de 2 631 \$ avant taxes ;
23. Recommandation de paiement de la facture no 11006 de l'OBV Charlevoix-Montmorency pour l'élaboration des demandes d'aides financières et d'autorisations ministérielles pour la lutte au myriophylle à épis au lac Nairne au montant de 2 607 \$ avant taxes;
24. Transfère budgétaire ;
25. Achat de publicité – Vœux de Noël -CIHO;
26. Don et commandite :
 - a) Demande de l'OPP – Don 344,93 \$;
27. Correspondance
28. Divers :
29. Suivis des membres du conseil;
30. Période de questions;
31. Levée de la séance.

2025-11-02

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2025

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025.

2025-11-03

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2025

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} octobre 2025.

2025-11-04

6. APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer ainsi que les salaires du mois d'octobre 2025 au montant de deux cent quarante-trois mille six cent onze dollars et quatre-vingt-un cents (243 611,81\$) présentés par la directrice générale et greffière-trésorière, sont acceptés et payés.

2025-11-05

7. PROCURATION BANCAIRE À MODIFIER

ATTENDU QUE des élections générales ont été tenues le 2 novembre 2025 et qu'au terme de l'exerce Madame Jo-Annie Boulianne a été élue Mairesse de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs ;

ATTENDU QUE Madame Jo-Annie Boulianne a été proclamée Mairesse de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a été dûment assermentée le 12 novembre 2025;

ATTENDU Qu'il y a lieu de modifier les documents et procurations auprès de Desjardins Entreprise ;

ATTENDU QU'à titre de Mairesse de Saint-Aimé-des-Lacs Madame Jo-Annie Boulianne sera la nouvelle signataire en remplacement de Madame Claire Gagnon qu'il faut retirer comme signataire actuel pour la Municipalité ;

ATTENDU QUE l'assermentation de Mme Jo-Annie Boulianne fait partie intégrante de la présente résolution ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise à ce que les documents et procuration auprès de Desjardins Entreprises soient modifié afin d'inscrire Madame Jo-Annie Boulianne, Mairesse de Saint-Aimé-des-Lacs comme étant la nouvelle signataire ;

QUE le nom de Madame Claire Gagnon soit retiré de ce fait comme signataire ;

QUE le Conseil autorise Madame Jo-Annie Boulianne, Mairesse de Saint-Aimé-des-Lacs ainsi que Lise Lapointe, directrice générale, de signer tous les documents afférents à cette modification ;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à Desjardins Entreprises incluant une copie de l'assermentation.

2025-11-06

8. NOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

ATTENDU QUE selon la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* doit être celle ayant la plus haute autorité au sein de la Municipalité;

ATTENDU QUE cette tâche revient à la mairesse et que celle-ci désire la déléguer à un membre du personnel de direction en l'occurrence à la directrice générale de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs;

ATTENDU QUE la délégation doit se faire par écrit;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Madame Jo-Annie Boulianne, mairesse, atteste de cette délégation par écrit, en faveur de madame Lise Lapointe, à titre de responsable de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs.

QUE le document attestant cette délégation, effective à compter du 19 novembre 2025, soit transmis par Madame la Mairesse à la Commission d'accès à l'information.

2025-11-07

9. ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2026

ATTENDU QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé, par Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026 qui se tiendront le mercredi, le jeudi s'il y a un jour férié le mercredi, et qui débiteront à 19h :

·	21 janvier	·	11 février
·	11 mars	·	08 avril
·	13 mai	·	10 juin
·	08 juillet	·	12 août
·	09 septembre	·	14 octobre
·	11 novembre	·	09 décembre

2025-11-08

10. NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS DE NOVEMBRE 2025 À OCTOBRE 2029

Sur proposition de Monsieur Sébastien Simard et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la nomination des maires suppléants pour la période de novembre 2025 à octobre 2029, et ce, de la façon suivante :

Monsieur Claude Boivin novembre 2025 au 31 mai 2026

Monsieur Marco Lavoie juin 2026 au 30 décembre 2026
Monsieur Ritchy Godin janvier 2027 au 30 juin 2027

Madame Andréanne Lavoie	juillet 2027 au 30 décembre 2027
Monsieur Sébastien Simard	janvier 2028 au 30 juin 2028
Monsieur James Dufour	juillet 2028 au 30 décembre 2028
Monsieur Claude Boivin	janvier 2029 au 30 juin 2029
Monsieur Marco Lavoie	juillet 2030 au 30 octobre 2029.

2025-11-09

11. NOMINATION DES CONSEILLERS QUI SIÈGENT SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la nomination de Monsieur Marco Lavoie, Sébastien Simard et Claude Boivin à titre de conseillers qui siègent sur le comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2025-2026.

2025-11-10

12. NOMINATION DES CONSEILLERS RESPONSABLES DE DIVERS COMITÉS – SIÈGE NO 1- MONSIEUR CLAUDE BOIVIN

Sur proposition de Madame Andréanne Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la nomination de Monsieur Claude Boivin responsable des comités voirie-aqueduc-égout, comité de démolition, MADA, Saumon Rivière-Malbaie et du Comité consultatif d'urbanisme (résolution 2025-11-09).

2025-11-11

13. NOMINATION DES CONSEILLERS RESPONSABLES DE DIVERS COMITÉS -SIÈGE NO 2 – MONSIEUR MARCO LAVOIE

Sur proposition de Monsieur Ritchy Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la nomination de Monsieur Marco Lavoie responsable des comités Incendie, comité de démolition et du Comité consultatif d'urbanisme (résolution 2025-11-09).

2025-11-12

14. NOMINATION DES CONSEILLERS RESPONSABLES DE DIVERS COMITÉS – SIÈGE NO 3 – MONSIEUR RITCHY GODIN

Sur proposition de Monsieur Sébastien Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la nomination de Monsieur Ritchy Godin responsable des comités Culture sport et loisirs, Politique familiale et école et du comité Centre récréatif et événementiel.

2025-11-13

15. NOMINATION DES CONSEILLERS RESPONSABLES DE DIVERS COMITÉS – SIÈGE NO 4 – MADAME ANDRÉANNE LAVOIE

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la nomination de Madame Andréanne Lavoie responsable des comités Centre récréatif et événementiel, bibliothèque, Ressource aux bénévoles et organismes et du comité Bulletin municipal et nouveaux citoyens.

2025-11-14

**16. NOMINATION DES CONSEILLERS
RESPONSABLES DE DIVERS COMITÉS – SIÈGE NO
5- - SÉBASTIEN SIMARD**

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la nomination de Monsieur Sébastien Simard responsable des comités Relation de travail, Sécurité publique, comité démolition et du Comité consultatif d'urbanisme (résolution 2025-11-09).

2025-11-15

**17. NOMINATION DES CONSEILLERS
RESPONSABLES DE DIVERS COMITÉS – SIÈGE NO
6 – JAMES DUFOUR**

Sur proposition de Monsieur Ritchy Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la nomination de Monsieur James Dufour responsable des comités Base de plein air, Protection de l'environnement et des lacs et du comité Bâtiments municipaux,

2025-11-16

**18. RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FQM
POUR L'ANNÉE 2026 (1 573,58 \$ avant taxes)**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a reçu de la Fédération Québécoise des Municipalités le renouvellement de l'adhésion pour l'année 2026;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Aimé-des-Lacs désire renouveler cette adhésion pour bénéficier de l'ensemble des services offerts pour la FQM;

ATTENDU QUE le renouvellement de l'adhésion est d'un montant de 1 573,58 \$ avant taxes ;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à la FQM et ce, pour l'année 2026 au montant de 1 573,58 \$ avant taxes.

2025-11-17

**19. AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE
NO 22018 DE LA FQM ASSURANCE POUR LE
CONTRAT D'ASSURANCE DE L'ANNÉE 2026 AU
MONTANT DE 72 245,20 \$**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a reçu de la FQM assurances le renouvellement de la police assurance pour l'année 2026 au montant de 72 245,20 \$;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Aimé-des-Lacs désire renouveler la police assurance de la FQM assurance pour l'année 2026 ;

ATTENDU QUE le renouvellement de la police assurances pour l'année 2026 s'élève à 72 245,20 \$ \$;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise le renouvellement de la police assurances de la FQM assurances pour l'année 2026 au montant de 72 245,20 \$.

2025-11-18

20. RENOUELEMENT POLICE ACCIDENT DE LA FQM POUR L'ANNÉE 2026 (436 \$ incluant les taxes)

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a reçu de la Fédération Québécoise des Municipalités assurances le renouvellement de la police accident pour l'année 2026 au montant de 436 \$ incluant les taxes

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Aimé-des-Lacs désire renouveler la police accident de la FQM pour l'année 2026 ;

ATTENDU QUE le renouvellement de la police accident de la FQM assurance pour l'année 2026 s'élève à 436 \$ incluant les taxes ;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise le renouvellement de la police accident de la FQM assurance pour l'année 2026 au montant de 436 \$ incluant les taxes.

2025-11-19

21. RENOUELEMENT DU BAIL D'OCCUPATION DU DOMAINE HYDRIQUE – PAIEMENT DE LA FACTURE NO 2025-10-01 DE LA DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC AU MONTANT DE 89,68 \$ incluant les taxes

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil autorise le paiement de la facture No 2025-10-01 de la Direction des ressources financières du ministère des Finances du Québec pour les frais du bail d'occupation du Domaine hydrique au montant de 89,68 \$ incluant les taxes.

2025-11-20

22. RECOMMANDATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE NO 2026-77 DE QUÉBEC QUAI – POUR L’ENLÈVEMENT DES BOUÉES AU LAC NAIRNE AU MONTANT DE 2 631 \$ avant taxes

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté la résolution 2025-10-23 visant l’acceptation de l’offre de service de Québec Quai pour l’enlèvement des bouées au lac Nairne selon les éléments estimés du travail présentés ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la facture no 2026-77 de Québec Quai pour l’exécution du travail de l’enlèvement des bouées au lac Nairne au montant de 2 631 \$ avant taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise le paiement de la facture no 2026-77 de Québec Quai pour l’enlèvement des bouées au lac Nairne au montant de 2 631 \$ avant taxes.

2025-11-21

23. RECOMMANDATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE NO 11006 DE L’OBV CHARLEVOIX MONTMORENCY POUR L’ÉLABORATION DES DEMANDES D’AIDES FINANCIÈRES ET D’AUTORISATIONS MINISTÉRIELLES POUR LA LUTTE AU MYRIOPHYLLE À ÉPIS AU LAC NAIRNE AU MONTANT DE 2 607 \$ avant taxes

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté la résolution 2025-10-12 visant l’acceptation de l’offre de service de l’OBV Charlevoix-Montmorency pour l’élaboration des demandes d’aides financières et d’autorisations ministérielles pour la lutte au myriophylle à épis au lac Nairne au montant de 4 354 \$ avant taxes ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la facture no 11006 – premier paiement - dans ce dossier au montant de 2 607 \$ avant taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Claude Boivin et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise le paiement de la facture no 11006 de l’OBV Charlevoix-Montmorency (facture 1) pour les services obtenus dans le cadre du mandat d’élaboration des demandes d’aides financières et d’autorisation ministérielle au montant de 2 607 \$ avant taxes.

2025-11-22

24. TRANSFÈRE BUDGÉTAIRE

ATTENDU QUE le règlement 266 sur le contrôle et le suivi budgétaire;

ATTENDU QUE l’enveloppe budgétaire de certains postes présente une insuffisance et que des virements doivent être effectués;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal autorise les transferts budgétaires suivants :

De	À	Montant
02-413-00-521 Entretien réparation - réseau (distribution eau)	02-190-00-411 Services scientifiques et génie (administration générale)	15 000 \$

2025-11-23

25. ACHAT DE PUBLICITÉ – VŒUX DE NOËL - CIHO

Sur proposition de Madame Andréanne Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de la promotion reçue le 4 novembre du FM Charlevoix (CIHO) pour les vœux de Noël et Jour de l'An au montant de 160 \$ avant taxes.

2025-11-24

26. DONNS ET COMMANDITES

a) Demande de l'OPP – Don (344,93 \$) ;

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil autorise un don de 344,93 \$ à l'OPP dans le cadre du salon de livres qui se tiendra le 11 décembre 2025 à la salle du Centre Aimélacois.

30. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires. La période débute à 19 h 23 et se termine à 19 h 48.

2025-11-25

31. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Monsieur Claude Boivin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire est levée à 19h49.

MAIRESSE

SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

En signant le procès-verbal du 19 novembre 2025, la mairesse conclut qu'il a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.